

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2015

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. CHAPUIS, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, J-F. GARNIER, C. LAMBERT, N. LAVIER, D. LEBLANC, M. MONGET, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN

Absents excusés : S. BIGUEUR (pouvoir à I. CHARRY), P. FERREIRA (pouvoir à S. CHAPUIS), Y. GROSPERRIN (pouvoir à B. LACOMBRE), V. MIGUEL (pouvoir à N. LAVIER), M. VEAULIN (pouvoir à J-F GARNIER)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 5 OCTOBRE 2015

Néant.

FINANCES ET GESTION

Intercommunalité : le Conseil Municipal délibère à l'unanimité, et pour la 8^{ème} fois..., afin de demander son rattachement au 1^{er} janvier 2017 à la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud (CABCS). Le Conseil demande également que tous les membres des CDCI de Saône et Loire et de Côte d'Or en soient informés afin d'être en mesure de délibérer avec objectivité. Le Conseil regrette que la CDCI de Saône et Loire n'ait pas précisé notre demande déjà existante d'entrée dans la CABCS, regrette aussi que la CDCI de Côte d'Or émette un avis favorable pour l'entrée de la commune de Change au sein de la CABCS en occultant notre demande similaire faite précédemment par délibération du 2 juin 2014.

Personnel communal : le Conseil délibère pour l'attribution d'une prime de fin d'année à tous les employés communaux sur la base d'un montant de 400 €, pour un temps plein annuel de 35 heures hebdomadaires sans absentéisme (montant proratisé en cas d'horaire moindre et/ou absentéisme).

Le Conseil prend connaissance d'un projet d'horaires modulés à partir du 1^{er} janvier 2016 pour les trois employés des services techniques (semaine de 40 heures pendant les 24 semaines de la période haute, semaine de 32 heures pendant les 28 semaines de la période basse).

Taxe d'aménagement : le Conseil décide de reconduire pour 2016 les dispositions de la précédente délibération, bientôt échu, régissant les dispositions particulières d'exonération de la taxe d'aménagement. Le Conseil décide dans le même temps d'exonérer en totalité de cette taxe les futurs occupants de la Zone d'Activités « Les Plantes ».

URBANISME ET TRAVAUX

P.L.U. : l'enquête publique a pris fin le 23 octobre 2015. 109 personnes se sont déplacées en mairie. Une réunion publique réunissant 25 foyers des lotissements de la Galoupière et du Plain des Bois a eu lieu le 22 octobre et a permis d'échanger sur les attentes des diverses parties concernées (propriétaires et municipalité). Le rapport du commissaire enquêteur sera remis dans le délai d'un mois après clotûre de l'enquête. Dans un courrier daté du 16 octobre 2015 et adressé directement au commissaire enquêteur, le bureau syndical du SCOT de Beaune précise, entre autres, que la commune de Saint Loup Géanges fait partie du bassin de vie de Beaune et est identifiée comme pôle de proximité couplé à la commune voisine de Sainte Marie la Blanche.

Zone d'activités « les Plantes » : une réunion aura lieu le 5 novembre 2015 en mairie avec la société Topo Services (chargée du relevé topographique de la zone), les représentants du groupe Intermarché et la Direction des Routes et Infrastructures pour étudier l'aménagement parcellaire, l'emprise du futur rond-point et celle du bassin de rétention.

SYDESL : le Conseil prend connaissance d'un questionnaire de satisfaction à remplir concernant les prestations fournies par le SYDESL mais ne donne pas suite à sa proposition pour la pose et la dépose des éclairages festifs de fin d'année.

Lagunes : une réunion est programmée le 27 novembre 2015 avec l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire pour étudier la mise en conformité et le renforcement de la capacité de la lagune principale de la commune, située au Bourg.

Sinistre DA COSTA : l'expert va s'efforcer maintenant de modéliser par informatique les circonstances du sinistre pour en déterminer les causes exactes. Une nouvelle réunion, non programmée, est donc à prévoir.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Commémoration 11 novembre : la cérémonie démarrera au cimetière à 10h45 puis se poursuivra à 11h30 au monument aux Morts de Géanges. Un vin d'honneur sera servi à la salle des Perrelles durant lequel sera inaugurée la suite de la fresque historique et chronologique, regroupant désormais les années 1914 et 1915.

Elections régionales : elles auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Le bureau de vote unique situé en mairie sera ouvert de 8h00 à 18h00. Le Conseil a procédé à la constitution des permanences pour la tenue du bureau de vote.

Banquet des Anciens : il aura lieu dimanche 8 novembre au Foyer Familial. 85 personnes sont d'ores et déjà inscrites, dont 9 nouveaux anciens. Les comédiens JeanPire et Balou viendront animer la manifestation durant l'après-midi.

Internet : la société Altitudes Infrastructures ayant récupéré la délégation de service public pour la gestion du réseau hertzien Wimax, le Conseil délibère pour qu'un avenant à la précédente convention, mentionnant le nouveau délégataire, soit signé avec la région Bourgogne.

Téléphonie mobile : suite à différents tests réalisés en octobre dernier sur divers zones sensibles de la commune, il s'avère que l'opérateur Orange peut être réceptionné en extérieur et pendant une durée minimum d'une minute dans quasiment toutes les rues prospectées (contrairement aux opérateurs Free, SFR et Bouygues). La qualification de zone blanche ne peut donc être retenue.

Associations : en contre partie de l'utilisation gratuite tout au long de l'année de salles communales éclairées et chauffées, du prêt gratuit de divers matériels communaux (tables, bancs, vaisselle...), la municipalité demande que chaque association communale lui fasse parvenir annuellement un compte rendu d'assemblée générale avec composition du bureau, un bilan financier et une liste nominative des adhérents avec lieu de résidence. Certains associations transmettent régulièrement ces documents, d'autres non. Un rappel sera fait aux associations concernées.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt : à ce jour, 34 affouagistes ont confirmé leur participation aux affouages 2016. Les lots seront prochainement délimités. Le tirage au sort aura lieu en mairie vendredi 20 novembre de 17h00 à 19h00. Un volume de 290 stères a été estimé pour la vente prochaine de têtes de chênes au prix inchangé de 6 € le stère. 135 stères de petits chênes à éclaircir seront également disponibles (renseignements en mairie).

Fleurissement : les chrysanthèmes ont été commandés à l'entreprise Marc BLANCHARD pour fleurir les tombes des soldats au cimetière, les monuments aux Morts et divers points de la commune. Les plantes vivaces plantées au printemps se portent bien en raison de la douceur automnale. Divers bulbes seront plantés prochainement en prévision du printemps.

Décorations lumineuses : un deuxième sapin de Noël sera placé cette année sur la pelouse jouxtant la bibliothèque au centre du bourg de Géanges. Un complément de décorations lumineuses sera également installé.

Sécheresse 2015 : les administrés victimes cet été de fissures au sein de leur résidence principale ou secondaire sont invités à se faire connaître en mairie afin qu'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle soit éventuellement déposée selon le nombre de victimes qui seront recensées.